



Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

COMMUNAUTE DE COMMUNES ENTRE BEAUCE ET PERCHE

15 rue Philebert Poulain – 28120 ILLIERS COMBRAY

Tel : 02 37 23 25 72 - anc@entrebeauceetperche.fr - www.entrebeauceetperche.fr

Commune de

Nom du Demandeur.....

N° dossier SPANC :

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

FORMULAIRE DE RENSEIGNEMENTS POUR UNE INSTALLATION AUTONOME

Ce formulaire est à transmettre **au SPANC de la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche**. Il permettra de vérifier que les dispositifs prévus sont bien adaptés à votre habitation et au sol en place et ne présentent pas de risque pour l'environnement et la santé publique. Un technicien prendra contact prochainement avec vous pour fixer une date de visite sur les lieux. Ensuite, il émettra **un avis sur la conception** vous validant ou non votre projet d'assainissement.

IMPORTANT : LES TRAVAUX NE DOIVENT PAS ETRE ENGAGES AVANT LA RECEPTION DE CET AVIS.

A la fin des travaux, une seconde intervention du technicien permettra de **vérifier la bonne exécution des travaux conformément à ce qui a été retenu à la conception du projet.**

Documents à fournir en 1 exemplaire :

- Le présent formulaire dûment complété**
- Un plan de situation** (au 1/25000^{ème} de préférence)
- Un plan de masse au 1/200 ou 1/500** précisant :
 - La position de l'habitation, des dépendances, aménagements aux sols (accès, potager...)
 - L'emplacement des ouvrages d'assainissement (fosse, tranchées, filtre à sable, filière agréée...)
 - La localisation de l'exutoire projeté s'il est envisagé le rejet des eaux traitées.
- Une Autorisation de rejet** et/ou servitude (annexée à cette demande) à faire remplir par le gestionnaire du réseau (Mairie ou Conseil Départemental)
- Une étude de sol et de filière** en cas d'impossibilité de rejet des eaux traitées sur domaine public (voir description de l'installation)

OBJET DE LA DEMANDE

- Demande préalable au dépôt d'un Permis de Construire N°ADS :
- Ce terrain est-il issu d'une division, d'un lotissement ? : OUI / NON
- Si oui N° certificat d'urbanisme ou de permis d'aménager :
- Déclaration Préalable de travaux N°ADS :
- Réhabilitation Suite à une acquisition immobilière de moins d'un an : OUI / NON

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Demandeur

M Mme

Nom, prénom

Date(s) de naissance :

Adresse - Rue :

Lieu-dit :

Code postal : Ville :

Important (pour prise de Rdv) Tél.: N° portable :

e-mail :

SITUATION DU PROJET

Localisation

Adresse - Rue :

Lieu-dit :

Code postal : Ville :

Parcelle(s) cadastrale(s) (important) :

- Surface du terrain m²

CARACTERISTIQUES DE L'HABITATION

Usage d'habitation

- construction neuve
 construction existante

Date de construction :

- résidence principale secondaire location

occupation :

- quelques jours/an ≤ 6 mois/an
 > 6 mois/an permanente

Type d'habitation

- maison individuelle
 immeuble collectif
 bâtiment industriel : type d'activité :
 local commercial : type d'activité :
 autre : précisez

- nombre de logements :
- nombre de pièces principales totales :
- nombre de chambres et bureaux :
- nombre d'équivalent habitant :
- combles aménageables oui non

Selon l'Article R*111-1-1 du Code de la construction et de l'habitation :
« Un logement ou habitation comprend, d'une part, des pièces principales destinées au séjour ou au sommeil, éventuellement des chambres isolées et, d'autre part, des pièces de servie, telles que cuisines, salles d'eau, cabinets d'aisance, buanderies, débarras, séchoirs, ainsi que, le cas échéant, des dégagements et des dépendances. »

Raccordement à l'eau potable

- réseau public alimentation privée aucune

Présence d'un : forage puits captage

Distance par rapport aux dispositifs d'assainissement..... mètres

Déclaration en mairie du forage/puits/captage : OUI / NON

Usages : alimentation humaine alimentation animale arrosage autre inconnu

ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

Le demandeur s'engage à :

- ⌋ réaliser les travaux conformément aux règles techniques en vigueur,
- ⌋ **avertir le Service Public d'Assainissement Non Collectif au 02 37 23 25 72 Tapez 3, 5 jours avant la date de réalisation des travaux,**
- ⌋ s'acquitter de la redevance de 315 € instaurée par le SPANC pour les contrôles de conception et de réalisation. Pour toutes informations à ce sujet, renseignez-vous auprès du SPANC de la Communauté de Communes Entre Beauce et Perche au 02 37 23 25 72 – anc@entrebeauceetperche.fr
- ⌋ maintenir l'installation en bon état de fonctionnement.

Fait à

Le

Signature du demandeur

OBSERVATIONS

DEMANDE D'AUTORISATION DE REJET des eaux traitées d'une installation d'Assainissement Non Collectif (ANC) dans le milieu hydraulique superficiel

Dossier N°.....

Le présent formulaire de demande de rejet est une pièce annexe de votre demande de contrôle de conception d'un dispositif d'ANC. Il doit être transmis à la personne physique ou morale (service compétent) selon le lieu de rejet projeté. Après signature, ce document devra être transmis au SPANC en même temps que votre demande de conception.

Coordonnées du demandeur :

NOM : _____ PRENOM : _____

ADRESSE DU LIEU DE REALISATION : _____

REFERENCES CADASTRALES : _____ TEL : _____

Installation prévue :

Le dispositif retenu dans le contrôle de conception prévoit un rejet des eaux traitées vers le milieu hydraulique superficiel. La filière choisie est :

Lit filtrant à flux vertical drainé Filtre compact agréée Microstation agréée Autre :.....

Lieu de rejet des eaux épurées :

- Réseau eaux pluviales (gestionnaire du réseau et/ou commune)
 buse (commune ou Conseil Départemental)
 Fossé (Communauté de Communes, commune ou Conseil Départemental)
 Cours d'eau _____ (DDT – Service Gestion des Risques, de l'Eau et de la Biodiversité)
 Autre exutoire, préciser : _____

Caractéristiques techniques du rejet (diamètre, regard, clapet, ...) :

Accord de rejet des eaux épurées :

Je soussigné(e), Mme/M _____

en qualité de : Maire Propriétaire Organisme décisionnaire

AUTORISE M - Mme _____ à rejeter les eaux traitées issues de l'installation d'ANC précédemment décrite, dans le milieu hydraulique superficiel (cité ci-dessus) dont la gestion m'incombe.

FAIT A : _____

LE : _____

SIGNATURE DU DEMANDEUR :

SIGNATURE DE LA PERSONNE PORTANT AUTORISATION :

Les effluents rejetés devront respecter les normes de rejet définies par l'arrêté du 07/09/2009 fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif.

Ce document n'a aucune valeur juridique et ne peut se substituer à une servitude établie devant un notaire.